



Loramyc® obtient l'Autorisation de Mise sur le Marché en Suisse

Paris, le 24 août 2009 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris – BIO), société dédiée au traitement du cancer et du SIDA et aux soins de support, annonce aujourd'hui l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour Loramyc® en Suisse dans le traitement des candidoses oropharyngées chez les patients immunodéprimés (essentiellement les patients atteints de cancer et de SIDA ayant des infections opportunistes).

« L'obtention de cette nouvelle AMM représente une étape supplémentaire pour Loramyc® qui, avec la Suisse, est maintenant enregistré dans 12 pays européens. Ceci renforce l'opportunité commerciale européenne offerte par le Loramyc® et facilitera le partenariat industriel actuellement recherché dans les soins de support », déclare Dominique Costantini, Président du Directoire.

« La valeur du Loramyc® a été également renforcée par la toute récente recevabilité du dossier d'enregistrement par la FDA annoncée le 19 août dernier », ajoute Dominique Costantini.

A propos de BioAlliance Pharma

Partenaire privilégié des spécialistes hospitaliers, BioAlliance Pharma est une société qui développe et commercialise des produits innovants en France, notamment dans les infections opportunistes, le cancer, le SIDA et les complications de la chimiothérapie. Nos approches ciblées, dans les domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits, contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients. BioAlliance Pharma a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines en faisant le lien entre innovation et besoin des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à <http://www.bioalliancepharma.com/>

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2009, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, Président du Directoire

Tel.: +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, Directeur Financier

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com